



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIER UN DEBIT TEMPORAIRE

Madame le Maire

**DEBIT DE  
BOISSONS  
CATEGORIE**

Je soussigné(e) Zanatta

Prénoms Pierre

Profession ou qualité Gérant du restaurant Le Maquignon

Domicile Plzce Gambetta

31290 Villefranche de Lauragais

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boisson temporaire

A Villefranche de Lauragais

Du 11 août 2023 au 15 août 2023

A l'occasion de (1) Fête du 15 août

(1) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

Signature

Le 21/07/23

### ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune de Villefranche-de-Lauragais

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu l'art. L 2212-1 et L 2212-2 et/ou L 2542-2 et suivants de Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'art. L 3334-2 du Code de la santé publique,

### Arrête :

Le Maquignon

est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et

temporaire de boissons de 3 catégorie

à Villefranche-de-Lauragais

Du 11/08/23

de 18 heures.

Au 15/08/23

jusqu'à 2 heures.

Fait à Villefranche-de-Lauragais

Le 21/07/23

